

SOLIDARITÉS

ACTION SOCIALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA VILLE

Arrêté du 25 février 2009 modifiant l'arrêté du 13 janvier 2009 portant nomination au conseil de gestion du Fonds national des solidarités actives

NOR : M TSA0930256A

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville et la ministre du logement,

Vu la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion ;

Vu le décret n° 2009-30 du 9 janvier 2009 relatif au Fonds national des solidarités actives ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2009 portant nomination au conseil de gestion du Fonds national des solidarités actives,

Arrêtent :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 13 janvier 2009 susvisé est rédigé comme suit : « M. Fabrice HEYRIES est désigné président du conseil de gestion du Fonds national des solidarités actives. »

Article 2

Le directeur général de l'action sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé et des sports.

Fait à Paris, le 25 février 2009.

*Le ministre du travail, des relations sociales,
de la famille, de la solidarité
et de la ville,*

B. HORTEFEUX

La ministre du logement,

C. BOUTIN